

**THEMATIC COMPILATION OF RELEVANT INFORMATION SUBMITTED  
BY SWITZERLAND**

**ARTICLE 13 UNCAC**

**PARTICIPATION OF SOCIETY**

**SWITZERLAND (SECOND MEETING)**

*CNUCC, art. 13 Participation de la société*

*1. Chaque État Partie prend des mesures appropriées, dans la limite de ses moyens et conformément aux principes fondamentaux de son droit interne, pour favoriser la participation active de personnes et de groupes n'appartenant pas au secteur public, tels que la société civile, les organisations non gouvernementales et les communautés de personnes, à la prévention de la corruption et à la lutte contre ce phénomène, ainsi que pour mieux sensibiliser le public à l'existence, aux causes et à la gravité de la corruption et à la menace que celle-ci représente.*

[...]

Sur la base des recommandations que le Conseil de l'Europe a formulées après avoir évalué la législation suisse en matière de lutte contre la corruption, le Conseil fédéral a, le 19 décembre 2008, mandaté le Département des affaires étrangères pour créer un groupe de travail interministériel pour la lutte contre la corruption (IDAG Corruption). L'une des principales fonctions de l'IDAG Corruption consiste à développer des stratégies concertées sur le plan national et international, comparable au travail d'une agence anti-corruption.

Pour remplir ce mandat, le groupe associe activement les cantons, les villes, les représentants de l'économie ainsi que la société civile ; il organise des ateliers thématiques, participe à divers forums et développe des stratégies communes dans son domaine de compétence. Il fait également office d'instance de contact ou de transmission de requêtes externes (p. ex. délégations étrangères), il informe le Conseil fédéral et lui soumet des recommandations.

Conformément à l'article 13 de la CNUCC, la Suisse veille à ce que la participation de la société civile soit promue. Dans ce contexte, la section suisse de *Transparency International* est autant partie intégrante du groupe que les instituts de compétence renommés comme le *Basel Institute on Governance* ou l'*Institut de lutte contre la criminalité économique (ILCE)* à Neuchâtel. Les représentants participent activement aux réunions régulières du groupe interministériel de lutte contre la corruption qui sont organisées deux fois par an. A cette occasion, de petites présentations ou de tables rondes permettent d'échanger les idées, de cerner les problèmes sous-jacents et de trouver des solutions afin de faire progresser la lutte contre la corruption au niveau national et régional.

Lorsque le groupe interministériel se réunit pour un de ses ateliers thématiques, dans lesquels sont approfondis généralement certains aspects de la lutte contre la corruption, la société civile, notamment TI est toujours incitée à participer. A titre d'exemple, on peut signaler l'atelier sur la thématique des donneurs d'alerte (*whistleblowing*), les discussions ont été animées en grande partie par une représentante de la section suisse de TI. Dans le même sens, le groupe interministériel a organisé le 9 décembre 2010 une table ronde sur la thématique du financement des partis politiques et des campagnes électorales destinée aux parlementaires suisses. La palette des intervenants lors de cet événement reflétait non seulement l'échiquier politique de la Suisse mais était également complétée par le milieu académique ainsi que par une représentante de TI.

Ces mesures d'inclusion de la part du gouvernement suisse ne sont non seulement adressées aux organisations non-gouvernementales et au milieu académique mais sont destinées également à l'économie privée. Conformément à l'article 12 de la CNUCC, la Suisse promeut la collaboration entre le secteur public et le secteur privé en incluant l'organisation faîtière de l'économie (*economiesuisse*) dans les réunions et discussions internes du groupe interministériel de lutte contre la corruption. **L'institutionnalisation des ces contacts et échanges réguliers permet l'adoption d'une stratégie commune en matière de lutte contre la corruption.**